

INTRODUCTION

Après les États-Unis, la Communauté économique européenne représente le deuxième plus grand marché du Canada pour le poisson et les fruits de mer. En 1988, les exportations ont totalisé 445 millions \$ comparativement à 438 millions \$ en 1987. Les exportations vers les pays ne faisant pas partie de la Communauté économique européenne (la Suisse, la Suède, l'Autriche, la Finlande et la Norvège) ont atteint 80 millions \$ en 1988.

Les exportations canadiennes de poisson et de fruits de mer vers l'Europe de l'Ouest sont en majeure partie constituées de produits se situant à l'extrémité supérieure de la gamme des prix. Les produits les plus importants d'après la valeur sont le saumon en boîte, le saumon surgelé, le homard vivant et surgelé et les crevettes. Les Européens préfèrent des produits de haute qualité et sont prêts à payer des prix élevés.

Nombre de nos missions en Europe déterminent le poisson et les fruits de mer comme une exportation prioritaire. Bien que les tarifs de la CEE demeurent relativement élevés, la formation du marché unique en 1992 et l'harmonisation des règlements du marché interne devraient améliorer les conditions des échanges commerciaux. Avec des importations de quelque 8 milliards \$ en 1988, la CEE est de plus en plus dépendante des importations pour satisfaire la demande des consommateurs en matière de poisson et de fruits de mer. Avec un riche marché unique de quelque 320 millions de consommateurs, de nombreux tiers pays viendront concurrencer le Canada pour satisfaire la demande.

Les sociétés canadiennes productrices de poisson et de fruits de mer qui désirent tirer avantage des possibilités d'exportation en Europe devraient étudier l'opportunité de participer aux principales activités promotionnelles permettant d'introduire les produits canadiens en Europe. Les deux manifestations les plus importantes sont la foire ANUGA et le SIAL, tenus la première à